

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
Commune de Murzo

MODELE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, ..D. Vellutini... Colonna... Vellutini
Maire de la commune de Murzo certifie, en application de l'article R 112-15 et R 131-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, avoir procédé à l'affichage d'un avis au public comportant les indications mentionnées à l'arrêté préfectoral n° 2A-2018-09-27-001 du 27 septembre 2018, portant ouverture d'une enquête publique conjointe de droit commun préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement et de dérivation des eaux, d'autorisation d'utiliser cette eau en vue de la consommation humaine et parcellaire, en vue de permettre l'acquisition de terrains en pleine propriété et l'établissement de servitudes nécessaires à l'instauration des périmètres de protection immédiate et rapprochée autour de la source de Libiu, située sur le territoire de la commune de Murzo.

Cet affichage a été réalisé au moins huit jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci :
Soit du ... 29 ... octobre ... 2018 ... au vendredi 16 novembre 2018 inclus.

à la mairie de Murzo (au tableau des publications communales)

FAIT à Murzo, le ..16... .. 18.....

Le Maire,
(Cachet et signature)



A retourner, après la clôture de l'enquête publique, à :

Préfecture de la Corse-du-Sud
Direction des politiques publiques
et des collectivités locales
Bureau de l'environnement et de l'aménagement
Palais Lantivy – Cours Napoléon
20188 Ajaccio cedex 9